

Article 1 : Champs d'application et modification des présentes Conditions Générales de Vente

Consolux est une dénomination commerciale de la société Alcotech SAS. CONSOLUX est une dénomination commerciale de la société Alcotech SAS.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent sans réserve à toute commande passée par email, au bureau ou par téléphone Consolux même en cas d'indication contraire mentionnée dans les conditions générales de nos clients. Consolux se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande.

Article 2 : Disponibilité des produits

Nos offres de produits et prix sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles. A réception de votre commande, nous vérifions la disponibilité du (ou des) produit(s) commandé(s). Cette information peut être donnée à titre indicatif uniquement et peut éventuellement être sujette à erreur, corrigée lors des inventaires. Pour connaître la réelle quantité en stock, il est proposé aux clients d'en faire la demande à la société Consolux au moment de la validation de la commande.

Les produits commandés sont attribués en priorité aux commandes à traiter immédiatement (paiement au comptant par chèque, par virement avec preuve de virement ou par carte bancaire). Une commande payée en ligne (sur le site de la société Consolux) aura la priorité sur une commande antérieure dont nous attendons le chèque ou le virement de paiement.

En cas d'indisponibilité, nous nous engageons dans les 30 jours à compter de la validation de la commande soit à vous livrer le produit commandé, soit à vous le rembourser par chèque. La date de validation de la commande correspond à : La date de la commande en cas de paiement immédiat ; La date de la réception du chèque ou du virement en cas de paiement par chèque ou par virement.

Colisage / échantillonnage : Dans le cadre d'opérations promotionnelles pour le compte de nos partenaires, vous pouvez être amenés à recevoir gratuitement dans vos colis des messages promotionnels. Seul un échantillon par personne et par commande est distribué. Aucune réclamation ne sera prise en compte par notre Service Clients à ce sujet.

Article 3 : Validation des commandes et signature électronique (loi du 13 mars 2000 sur la signature électronique)

Tout bon de commande signé du consommateur par "double clic" constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les limites prévues dans les présentes conditions générales de vente. Le "double clic" associé à la procédure d'authentification et de non répudiation et à la protection de l'intégrité des messages constitue une signature électronique. Cette signature électronique a valeur entre les parties au même titre qu'une signature manuscrite.

Article 4 : Engagement de qualité

Les caractéristiques techniques des produits disponibles n'ont qu'une valeur indicative. L'affichage des couleurs peut varier selon les ordinateurs et selon les approvisionnements des fournisseurs. Dans certains cas le client pourrait constater des différences entre les couleurs du produit final et celles visualisées à l'écran. En aucun cas la responsabilité de Consolux ne pourra être engagée.

Article 5 : Prix

Consolux se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur qui auront été indiqués au moment de la commande du client. Les prix sont indiqués en Euro toutes taxes comprises, hors participation aux frais d'expédition pour l'espace du site réservé au particulier et hors taxes, hors participation aux frais d'expédition, pour l'espace du site réservé au professionnel. Toutes les commandes sont payables exclusivement en Euro.

Article 6 : Commandes et paiement

Conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce actuellement en vigueur, en cas de retard de paiement total ou partiel, des pénalités aux taux d'intérêt légal sont applicables, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement. Ces pénalités dernières sont exigibles de plein droit, et sont calculées sur le montant toutes taxes comprises (TTC) de la somme restant due.

Consolux pourra saisir le tribunal compétent en cas de litiges avec le client. Dans le cas où Consolux devrait avoir recours à un mandataire afin d'obtenir le règlement de la facture, le client devra verser une somme forfaitaire équivalente à 15% du montant de la créance, ainsi que les frais de associés aux prestations du mandataire. Pour les clients professionnels, la validation des commandes peuvent se faire en ligne, par retour mail au commercial Consolux, avec la mention bon pour accord. La validation de la commande par email implique l'acceptation de ces conditions générales de vente.

Article 7 : Modalités de livraison et délais de livraison en France Métropolitaine

7.1 - Modalités Généralités :

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison que le Client a indiquée au cours du processus de commande. La remise du colis est faite à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande. En cas d'absence du Client au moment du passage du livreur, un avis de mise à disposition du colis est déposé dans sa boîte aux lettres. En cas de commande de plusieurs produits, Consolux se réserve la possibilité de fractionner les livraisons. Le Client ne supportera cependant les frais que d'un seul envoi (France métropolitaine, Andorre, Monaco et Belgique: Livraison en So Colissimo par La Poste (le prix est présenté au moment de la commande)).

Lorsque Consolux propose une offre promotionnelle ou les frais d'envoi sont offerts, (voir condition de l'offre) pour la France métropolitaine, aucun frais supplémentaire ne sera appliqué.

7.2 - Délais d'expédition

L'ensemble des délais annoncés sont calculés en jours ouvrés et sont donnés à titre indicatif seulement. Les délais indiqués sont des délais moyens et correspondent aux délais de traitement, de préparation et d'expédition de votre commande (sortie entrepôts). Ils courent dès la validation de la commande. A ce délai, il faut ajouter le délai de livraison du transporteur.

7.3 - Délais de livraison

Le produit commandé est livré par le circuit postal, à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande. Les délais annoncés sont indiqués au départ de nos entrepôts ; Modalité de livraison : Colissimo : délai moyen annoncé par le prestataire : 2 jours ouvrés pour la France métropolitaine, sous 3 à 4 jours pour les autres pays européens et sous 5 à 7 jours pour les DOM et COM ;

Retard de livraison : La livraison étant effectuée par un prestataire tiers, Consolux ne peut s'engager de manière ferme sur le délai de livraison. Lorsqu'un retard de livraison est constaté (c'est-à-dire lorsque le temps passé depuis le départ du colis en jours ouvrés a dépassé le délai de livraison supposé en jours ouvrés mentionné ci-dessus), le Client peut en faire part à Consolux. A la demande du Client, Consolux demandera alors au prestataire l'ouverture d'une « enquête », puis attend ensuite la réponse du prestataire à cette enquête pour donner suite à la réclamation du client. Même si le délai de réponse constaté du prestataire est généralement de quelques jours, il est important de préciser que l'engagement du prestataire concernant leur délai de réponse aux enquêtes est de deux semaines. Voici quelques exemples de suites généralement données par Consolux aux réclamations de ses clients suivant la réponse du prestataire : • « Colis perdu » : nouvel envoi au Client, à la charge totale de Consolux • « Colis livré » : pas de nouvel envoi de la part de Consolux • « Colis en cours de réacheminement » : « Colis en retour vers l'expéditeur » : Consolux attend le retour du colis pour comprendre les raisons de la non livraison et déterminer la marche à suivre. En aucun cas, le retard de livraison d'un colis ne pourra faire l'objet d'une compensation de la part de Consolux. Livraison : Consolux demande à ses clients de vérifier la conformité de la marchandise livrée au moment de la livraison et avant de signer le bon de livraison du transporteur. Le Client devra indiquer sur le bon de livraison et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de sa signature toute anomalie concernant la livraison (produit endommagé). Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que le destinataire, ou une personne autorisée par l'acheteur, a signé le bon de livraison. Le Client devra également signaler par courrier recommandé les anomalies et confirmer ses réserves au transporteur au plus tard dans les 3 jours ouvrables suivant la réception du ou des articles et transmettre une copie de ce courrier à : CONSOLUX Espace Citerama, Rte de napollon 13400 Aubagne.

Si les produits nécessitent de nous être renvoyés, ils doivent faire l'objet d'une demande auprès de notre Service Client, dans les 14 jours suivant la livraison pour une rétractation. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai ne pourra être acceptée. Pour une rétractation, le retour du produit ne pourra être accepté que pour les produits dans leur état d'origine (emballage, accessoires, notice). Si au moment de la livraison, l'emballage d'origine est abîmé, déchiré, ouvert, vous devez alors vérifier l'état des articles. S'ils ont été endommagés, vous devez impérativement refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison (colis refusé car ouvert ou endommagé).

Article 8 : Responsabilité

Consolux ne saurait être tenue pour responsable de l'exécution du contrat conclu, due à la survenance d'un événement de force majeure et notamment en cas de grève totale ou partielle des services postaux, de transporteurs, et de catastrophes causées par inondations ou incendies. En ce qui concerne les produits achetés pour satisfaire les besoins professionnels, Consolux n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommages ou frais, qui pourraient survenir. Le choix et l'achat d'un produit ou d'un service sont placés sous l'unique responsabilité du Client. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits notamment pour cause d'incompatibilité du matériel ne peut donner lieu à aucun dédommagement, remboursement ou mise en cause de la responsabilité de Consolux, sauf dans le cas d'un vice caché avéré, de non-conformité, de défectuosité ou d'exercice du droit de rétractation envisagés sous l'article 9. Consolux ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas de non-respect par le client des règles d'installation correspondant au descriptif technique qu'il doit scrupuleusement respecter. Le client est seul responsable de l'utilisation et de l'installation des produits commandés.

Article 9 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-20 et suivants du Code de la Consommation le consommateur dispose d'un délai de 14 jours ouvrables, pour une commande passée par le biais du site Internet, à compter de la date de livraison de sa commande, pour retourner tout article ne lui convenant pas et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour. Le produit devra obligatoirement être retourné en parfait état, dans son emballage d'origine non endommagé. Il devra être accompagné de tous ses accessoires le cas échéant.

A défaut, le Client perdra son droit de rétractation et le produit lui sera retourné à ses frais. Frais de retour pour rétractation : les frais de retour en cas de rétractation demeurent à la charge du Client. Afin d'assurer le suivi de votre colis, il est préconisé d'effectuer ce retour en Colissimo « Expert » (colis suivi avec signature à réception). Modalité de remboursement : après réception et acceptation du retour, Consolux procède à un remboursement par chèque. Afin de traiter correctement la demande, il est demandé au client de joindre une copie de la facture.

Article 10 : Traitement des colis : NPAI / non réclamés / refusés

Si le colis du Client est retourné à Consolux par le transporteur ou ses partenaires pour le motif suivant : NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) ou Colis non réclamé durant sa période d'instance Consolux contactera le client à réception du colis en retour pour lui demander la suite à donner au colis. Le client pourra alors : • demander le renvoi du colis : le Client devra alors s'acquitter au préalable du paiement de 8 euros TTC pour le nouvel envoi en colissimo. Ceci est valable même pour les commandes dont les frais de port sont offerts ; les frais de port ne sont offerts qu'une seule fois par commande. • demander le remboursement de sa commande. Consolux remboursera alors au Client le montant total de sa commande non livrée en déduisant 10 euros pour couvrir les frais d'envoi du colis initial.

Article 11 : Propriété Intellectuelle

La marque Consolux est la propriété exclusive de la société ALCOTECH. Les graphiques et images présents sur consolux.fr sont la propriété exclusive de la société ALCOTECH. Il est strictement interdit de les utiliser ou de les reproduire.

Article 12 : Garantie

Consolux est un distributeur et ne peut être tenu responsable lors de la défaillance d'un de ses fournisseurs.

Article 12.1 : Garantie fabricant

Les produits sont garantis suivant les modèles entre 1 et 5 ans. Les transformateurs sont garantis suivant les modèles entre 1 et 5 ans. Les accessoires (autres que les transformateurs) ne sont pas garantis.

L'effet des garanties sont strictement limité au remplacement des pièces présentant un défaut de fabrication nettement établi.

Les articles ayant subi un usage anormal (chute, chocs, démontage, etc.) ne pourront être remplacés au titre de la garantie. La date de départ de la garantie est celle de la livraison ou de la mise à disposition. Les garanties sur les marchandises vendues par Consolux sont celles données par les fabricants desdites marchandises à l'exclusion de toute autre.

Consolux transfère au Client les garanties du fabricant concernant les marchandises livrées.

La garantie est, en tout état de cause, exclue :

- pour toute négligence, erreur de raccordement ou de manipulation, entretien et usage d'équipement non conforme aux spécifications techniques de Consolux ou du fabricant ou, plus généralement, une utilisation défectueuse ou maladroite (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...)
- lorsque la marchandise concernée par la garantie aura été démontée, modifiée ou réparée par un tiers,
- lorsque le dommage résulte d'une usure du produit provoquée par un manque d'entretien, maladresse, négligence, inexpérience ou usage du produit non prévus ou acceptés par Consolux, ou avec des marges de sécurité trop faibles,
- lorsque les produits ont été entreposés de manière prolongées ou sans protection. Dans le cas où la responsabilité de Consolux serait mise en œuvre en cas de faute, celle-ci sera strictement limitée, au choix de la Société, à la refaction correspondante du prix de la fourniture ou au remplacement gratuit des pièces reconnues contradictoirement défectueuses, le port et la main d'œuvre étant facturés. La mise en œuvre par le Client de la présente garantie exclut, en conséquence, tous les dommages directs ou indirects subis par le Client et tout versement d'indemnités ou dommages et intérêts par la Société.

Pour bénéficier de la garantie dans les conditions définies par le constructeur, le Client s'engage lors de la réexpédition des marchandises à communiquer sa commande et la facture émises par Consolux. Consolux décline toute responsabilité dans l'hypothèse où l'article livré ne respecterait pas la législation du pays de livraison.

Article 13 : Retour sous garantie

Le retour du matériel est accepté par Consolux aux conditions suivantes : Le Client doit demander par e-mail une autorisation de retour au S.A.V. d'Consolux à l'adresse suivante : contact@consolux.fr, sans réponse de Consolux dans les 5 jours ouvrés, le Client retourne la marchandise qui doit être en parfait état, avec ses accessoires le cas échéant, et dans son emballage d'origine. Tout retour doit être accompagné d'une copie de la facture initiale. Seuls les retours en port payé sont acceptés. A chaque matériel présumé défectueux doivent être attachés les motifs précis et détaillés du retour.

Article 14 : Informations nominatives

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données personnelles le concernant. Le Client doit s'adresser à cette fin directement à Consolux en lui écrivant à l'adresse suivante : CONSOLUX – Espace Citerama, Rte de napollon 13400 Aubagne.

Article 15 : Différents

Le présent contrat est soumis à loi française, tant pour les règles de fond que pour les règles de forme. En cas de litige et à défaut d'accord amiable entre les parties, compétence expresse est attribuée aux tribunaux du ressort du siège social de Consolux, nonobstant appel en garantie ou pluralité de défendeurs, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.